



PRÉSIDENCE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

N° 1853-2015/ARR/DJA

du : 15/07/2015

AMPLIATIONS

Commissaire délégué	1
Trésorier	1
DFI	1
JONC	1
Archives NC	1
DJA	1
Intéressés	1

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté n°880-2015/ARR/DJA du 26 mars 2015 portant désignation des personnes qualifiées au sein des organismes extérieures

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE LA PROVINCE SUD

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération n°456 du 8 janvier 2009 portant création de la commission de reconnaissance du handicap et de la dépendance de Nouvelle-Calédonie (CRHD-NC) ;

Vu l'arrêté n°880-2015/ARR/DJA du 26 mars 2015 portant désignation des personnes qualifiées au sein des organismes extérieures ;

Vu le rapport n° 1267-2015/ARR,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : A l'article 4 de l'arrêté du 26 mars 2015 susvisé, les mots « *Mme Véronique Lau, du bureau publics prioritaires de la DEFE, suppléante* » sont remplacés par les mots « *Mme Hélène Beauce, conseillère à l'emploi du bureau des publics prioritaires de la DEFE, suppléante* ».

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le commissaire délégué de la République, notifiée aux intéressés et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.